

Le 29 mai 2013

Monsieur le Premier ministre Stephen Harper  
Cabinet du Premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0A2

Monsieur Harper :

Le 27 mai 2013, un tribunal provincial de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, a condamné à 18 mois de prison l'exploitante d'un service de garde non réglementé et sans permis d'exploitation qui a plaidé coupable à une accusation de négligence criminelle ayant causé la mort d'un enfant de 1 an. Malheureusement, ce n'est pas la première fois au Canada qu'un enfant dans un service de garde non réglementé ni contrôlé subit un tel sort. Toutes nos pensées et nos sympathies accompagnent chacune des familles affectées par une telle tragédie.

À titre de nation, nous n'avons pas encore réussi à nous occuper des véritables besoins des familles canadiennes modernes, à nous assurer que les familles et les enfants du pays qui ont besoin de services de garde ont accès à des programmes adaptés et de qualité qui sont réglementés et encadrés. Il nous faut trouver une solution à la multitude de programmes de garde non réglementés ni contrôlés en exploitation au Canada pour pouvoir au moins veiller à ce que les besoins de sécurité de base des enfants soient assurés. Nous avons contraint trop de familles ayant de jeunes enfants à faire des choix difficiles, des choix que nous ne laisserions pas à des familles ayant des enfants en âge d'aller à l'école primaire, intermédiaire ou secondaire. L'importance de la petite enfance, l'importance de la sécurité et de la sûreté des enfants en bas âge, l'importance de la contribution des parents à notre économie devraient nous donner l'impulsion nécessaire pour redoubler nos efforts en faveur de nos citoyens les plus jeunes.

Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants relève de la compétence des provinces et des territoires, mais vu que la grande majorité des mères sont sur le marché du travail et que, par conséquent, les services de garde ont une incidence sur la plupart des familles du pays, il est clair que cet enjeu crucial nécessite un engagement politique national, à défaut de quoi, le Canada continuera à manquer à son devoir à l'égard des enfants et des familles et aussi du pays.

Il ne s'agit pas de faire de la partisanerie, mais de reconnaître la réalité des familles modernes et le vaste corpus de recherches qui quantifient l'importance de la petite enfance.

Nous demandons aux partis politiques du Canada d'accorder la priorité aux enfants, à leurs soins, à leur développement et à leur sécurité pour que nous puissions éviter des tragédies et offrir aux parents l'assurance que leurs petits évoluent dans des milieux réglementés et contrôlés.

Don Giesbrecht  
Le directeur général,  
Fédération canadienne des services de garde à l'enfance